

Repères de progressivité pour la construction du nombre (Programme 2015)

Objectifs		Avant 4 ans	Après 4 ans
Construire le nombre pour exprimer les quantités		A. Estimer de façon perceptive et globale des collections B. Comparer des collections, produire des collections équipotentes C. Utiliser le nombre comme outil de mesure de la quantité (<i>jusqu'à 5</i>)	A. Comparer des collections, produire des collections équipotentes B. Utiliser le nombre comme outil de mesure de la quantité (<i>jusqu'à 10</i>)
Stabiliser la connaissance des petits nombres		Stabiliser la connaissance des petits nombres jusqu'à 5 : décomposer et recomposer (<i>utiliser l'itération de l'unité</i>)	Décomposer et recomposer les nombres jusqu'à 10
Utiliser le nombre pour désigner un rang, une position		A utiliser pour un nombre très restreint d'objets (3: <i>premier, dernier</i>).	Proposer une situation où l'on va construire la notion d'ordre (<i>sens de lecture, sens de parcours, mémoire de position</i>)
Construire des premiers savoirs et savoir-faire	Acquérir la suite orale des mots-nombres	Réciter les premiers éléments jusqu'à 5 ou 6 : ne pas l'utiliser pour dénombrer	Poursuivre de façon progressive l'apprentissage de la comptine jusqu'à 30 (<i>commencer à partir de..., compter de ... à ... ; compter à rebours</i>)
	Ecrire les nombres avec les chiffres	A. Commencer à manifester de l'intérêt pour quelques représentations symboliques des nombres B. Lire les nombres écrits en chiffres jusqu'à 3	Apprendre le tracé des chiffres avec la même rigueur que celui des lettres
	Dénombrer	Sur des petites quantités (<i>jusqu'à 5</i>): Utiliser le subitizing et/ou utiliser l'itération de l'unité pour compter (<i>« tout nombre s'obtient en ajoutant un au nombre précédent »</i>)	Au-delà de 5 : enseigner le dénombrement selon différentes modalités (<i>objets déplaçables ou non; organisés selon différentes dispositions</i>) Cf. Principes de Gelman et Gallistel*

*** PRINCIPE DE GELMAN ET GALLISTEL :**

Le principe d'adéquation unique :

- ✓ chaque mot-nombre de la suite orale énoncée est en correspondance unique avec un objet de la collection à dénombrer (bijection).

Le principe d'ordre stable :

- ✓ les mots-nombres sont dits dans un ordre strict, la comptine numérique orale est maîtrisée.

Le principe de cardinalité :

- ✓ le dernier mot-nombre dit est le cardinal de la collection.

Le principe d'abstraction :

- ✓ on compte des objets qui n'ont pas de lien entre eux (à part qu'ils appartiennent à la collection à dénombrer).

Le principe de non-pertinence de l'ordre :

- ✓ l'ordre de comptage des différents éléments de la collection n'a pas d'importance